

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

81.036

Objet

AERODROME DE ROYAN-MEDIS
COMPTE DE GESTION DE
L'AERO-CLUB POUR 1980.

DATE DE CONVOCATION

27 Mars 1981

DATE D'AFFICHAGE

27 mars 1981

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 16

Nombre de votants 23

R _____

COUTRE _____

ABSTENTIONS _____

UNANIMITE

SOUS-PRÉFECTURE DE ROCHEFORT
ARRIVÉE LE

- 9. AVR. 1981

Délibératoin Exécutoire
Art. L121 31 du C. des Cmes

Extrait du Registre des Délibérations

SOUS-PRÉFECTURE
DU CONSEIL MUNICIPAL

- 9. AVR. 1981

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt un

le trois avril

à 21 heures

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pierre LIS

Etaient présents : MM. LIS, M. FABER, Melle FOUCHE, MM. LACHAUD, BOUTET, BUJARD, PAPEAU, POUGET, TETARD, MAURELLET, BOULAN, BROTREAU, BERLAND, PELLETIER, TAP, Mme TACQUET

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. DUFÉIL par M. PELLETIER
BOISARD par M. MAURELLET
COLLE par M. LIS
BOUCHET par M. BOUTET
~~ASSISTANTS~~ POUMAILLOUX par M. FABER
CAEAL par M. BOULAN
GUICHAOUA par M. PAPEAU

Excusé : M. NAULIN

Monsieur PELLETIER

a été élu Secrétaire.

En application de l'article 11 du contrat de gestion du 7 Mars 1980, le compte de gestion de l'Aérodrome pour l'exercice 1980 est soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Ce compte fait apparaître :

. En dépenses.....	247.711,00 F.
. En recettes.....	<u>207.800,78 F.</u>
Soit un déficit de.....	39.910,22 F. pris
en charge par les gestionnaire.	

LE CONSEIL MUNICIPAL

- . Vu le compte de gestion établi par M. le Président de l'Aéro-Club de ROYAN,
- . Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 27 Mars 1981,

DECIDE :

- d'approuver le compte de gestion de l'Aérodrome de ROYAN-MEDIS POUR l'exercice 1980 dont les résultats sont indiqués ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au Registre MM. les Membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,

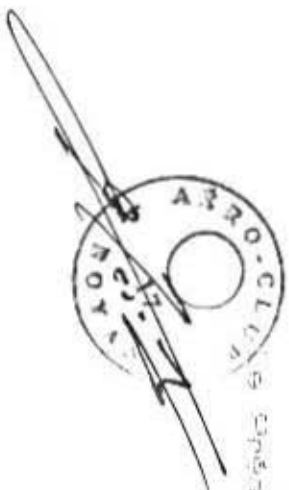
Pierre LIS



AÉRO CLUB de ROYAN.

Aérodrome de Royan-Médis - Accord de Gestion du 23-11-73.

GESTION COMPTABLE DE L'ANNEE 1980.



RECETTES	DEPENSES
Taxes aéroportuaires	Assurance R.C. aérodrome
Indemnité de gestion Ville de Royan.	<u>PERSONNEL Chargés des tâches prévues à l'article 7 de l'accord.</u>
	-MEDICINIER chargé mise en oeuvre avions passagers et commerciaux
	-GARDIEN (salaire annuel + charges)
	-FEMME DE MENAGE (5h/semaine)
	-PERSONNEL SUPPLEMENTAIRE pour remplacement (assistance portuaire etc..... 3 mois)
	-SECRETARIAT perception T.A. saliscn (3mois eu5mlg + Charges)
	-NETTOYAGE vitres Tour de Contrôle
	-ENTRETIEN VOR et instruments météo
	-ELECTRICITE - EAU - FUEL
	-TELEPHONE - TELEX (abonnement)
Total recettes	
Excédent de dépenses	

34600,78
173200,00

8385,00

207600,78
39910,22

247711,00

247711,00